

VITICULTURE

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Bulletin
de santé
du végétal
ÉCOPHYTO

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Provence Alpes Côte d'Azur et Sud Drôme

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>



Bulletin n°11
Mardi 24 mai 2016

Faits marquants

Mildiou : début des sorties des foyers primaires suite aux pluies des 9 au 11 mai.

Stades phénologiques :

Photos : CA84



Stade F (5-6f étalées)



Stade G (8-9f étalées)



stade H (10-13f étalées)



stade I (1ères fleurs)

Grenache :

Secteur I (très précoce) : stade 9-10 feuilles étalées à 1ères fleurs, stade 12-13 f étalées majoritaire.

Secteur II (précoce) : stade 8-9 feuilles étalées à 1ères fleurs, stade 11-13 f étalées majoritaire.

Secteur III (moyen) : stade 5-6 feuilles étalées à 12-13 f étalées, stade 10-11 f étalées majoritaire.

Secteur IV (tardif) : stade 5-6 feuilles étalées à 10-11f étalées, stade 8-10 f étalées majoritaire.

Secteur V (très tardif) : stade 6-7 f étalées majoritaire.

Muscat de Hambourg :

Secteur II (précoce) : stade 12-13 feuilles étalées à 1ères fleurs.

Secteur III (moyen) : stade 10-13 feuilles étalées à 1ères fleurs.

Secteur IV (tardif) : stade 9-11 feuilles étalées.

Secteur V (très tardif) : stade 6-8 feuilles étalées.

Les cartes de précocité sont accessibles sur le site du CIRAME : www.agrometeo.fr rubrique « Climatologie », choix « Les bilans » « zone de précocité » :

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Monsieur Claude ROSSIGNOL
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1
contact@paca.chambagri.fr
04 42 17 15 00

RÉFÉRENT FILIÈRE ET RÉDACTEUR DE CE BULLETIN
Elisabeth RICAUD
CIRAME
779, chemin de l'Hermitage - Hameau de Serres
84200- CARPENTRAS
ricaud-e@agrometeo.fr
04 90 63 22 66

Mildiou

Éléments de biologie (Cf bulletin n°4)

Pour que les contaminations primaires aient lieu (foyers primaires), il faut conjointement :

- présence d'organes verts dès le stade « pointe verte » (semis de pépins compris)
- présence de flaques d'eau (des rosées ne suffisent pas)
- températures supérieures à 10°C.

Ces trois conditions permettent aux œufs d'hiver de libérer les macroconidies contenant des zoospores qui contaminent les organes verts présents dans la flaque ou à proximité immédiate par éclaboussures.

Après un délai variable de 10 à 20 jours selon la température, les 1ères taches apparaissent sur le feuillage. Ce sont les foyers primaires : taches d'huile sur les organes verts présents au niveau du sol.



Photo issue du « Guide des Vignobles Rhône Méditerranée »

Les conidies présentes à la face inférieure des feuilles assurent par la suite les contaminations secondaires (repiquages) sur les autres organes en présence de pluie, de rosée ou de brouillard.



Photo CIRAME

Il y a simultanément des repiquages et de nouvelles contaminations primaires au cours de la saison.

Territoires Sud Drôme/Enclave des Papes

Analyse du risque

Les modèles Potentiel Système et Milstop détectent des contaminations localisées le 18 mai et généralisées le 22 mai. Les symptômes devraient être visibles à partir du 31 mai pour celles du 18 et du 3 juin pour celles du 22 mai. Ces pluies pourront également entraîner des repiquages sur les parcelles présentant des symptômes.

Les valeurs des EPI (Etat Potentiel d'Infection du modèle Potentiel Système) sont en hausse de 1 à 3 points.

Observations

De nouveaux symptômes sont observés suite aux contaminations des 9/10/11 mai. Ils sont en cours d'extériorisation.

Estimation du risque (Territoire Sud Drôme/Enclave des papes) : moyen en cas de pluie.

Territoire Côtes du Rhône/Vallée du Rhône

Analyse du risque

Les modèles Potentiel Système et Milstop détectent des contaminations généralisées le 22 mai. Les symptômes devraient être visibles à partir du 3 juin. Ces pluies pourront également entraîner des repiquages sur les parcelles présentant des symptômes.

Les valeurs des EPI (Etat Potentiel d'Infection du modèle Potentiel Système) sont en hausse de 1 à 3 points.

Observations

De nouveaux symptômes sont observés suite aux contaminations des 8/9/10/11 mai. Ils sont en cours d'extériorisation.

Estimation du risque : moyen en cas de pluie.

Territoire Sud Luberon/Bouches du Rhône/Ste Victoire.

Analyse du risque

Les modèles Potentiel Système et Milstop détectent des contaminations le 22 mai sur une grande majorité des secteurs. Les symptômes devraient être visibles à partir du 3 juin. Ces pluies pourront également entraîner des repiquages sur les parcelles présentant des symptômes.

Les valeurs des EPI (Etat Potentiel d'Infection du modèle Potentiel Système) sont en hausse de 1 à 3 points.

Observations

De nouveaux symptômes sont observés suite aux contaminations des 8/9/10/11 mai. Ils sont en cours d'extériorisation.

Estimation du risque : moyen en cas de pluie ; localement moyen à fort en cas de pluie (ouest des Bouches du Rhône).

Territoire Provence

Analyse du risque

Les faibles pluies (<4mm) enregistrées localement le 22 mai n'ont pas été contaminatrices. Les valeurs des EPI (Etat Potentiel d'Infection du modèle Potentiel Système) sont en baisse de 1 point sur les secteurs sans pluie, en hausse de 1 point dans le cas contraire.

Observations

De nouveaux symptômes sont observés suite aux contaminations des 8/10/14 mai. Ils sont en cours d'extériorisation.

Estimation du risque (Territoire Provence) : faible à moyen en cas de pluie sur les secteurs sans symptôme, moyen à fort en cas de pluie sur les parcelles avec symptômes.

Mesures prophylactiques

Les mesures prophylactiques désignent l'ensemble des moyens mis en œuvre dans le but de prévenir l'apparition, la propagation ou l'aggravation de maladie.

Pour limiter le risque de contaminations mildiou :

- Limiter les flaques par l'enherbement
- Supprimer les organes verts à proximité du sol (épamprage précoce et destruction des plantules).
- Gérer au mieux la vigueur par notamment le choix du porte-greffe, le raisonnement de la fertilisation et des irrigations.
- Les mesures limitants les entassements de la végétation (ébourgeonnage, palissage, effeuillage...) réduisent la durée d'humectation des grappes et favorisent la pénétration des spécialités commerciales au cœur de la souche.

Rechercher les foyers primaires sur les parcelles susceptibles d'être concernées par une contamination au cours des pluies des 10/11 mai.

Black Rot :

Éléments de biologie (Cf bulletin n°4)

Analyse du risque

Les conditions climatiques du 22 mai ont été limite pour entraîner une contamination (températures fraîches par rapport à la durée d'humectation). Si une contamination était effective, les symptômes seraient à rechercher à partir du 13 juin.

Observations

Quelques nouveaux symptômes sont observés.

Sur 172 parcelles observées du 18 au 24 mai, 18 parcelles présentent des symptômes sur feuilles.

Black rot sur feuille (photo CA26)



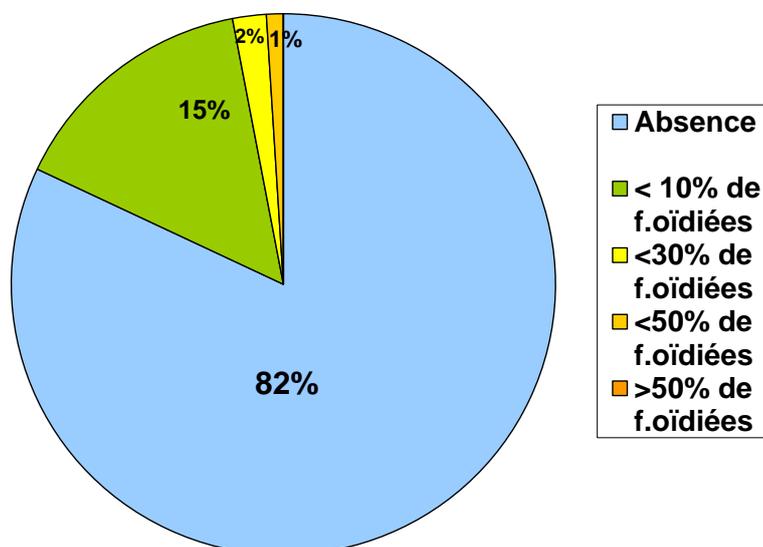
Estimation du risque (Black-rot) : faible sur les secteurs non concernés par cette maladie en 2015 et sans symptôme actuellement, faible à moyen en cas de pluie sur les parcelles sans symptôme actuellement mais ayant présenté des attaques en 2015, moyen à fort en cas de pluie sur les parcelles présentant des symptômes actuellement.

Oïdium

Éléments de biologie (Cf bulletin n°4)

Observations :

Sur 147 parcelles observées du 18 au 24 mai, 27 parcelles présentent des symptômes sur feuilles.



f=feuille

Les % dans les graphiques représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende

Estimation du risque : fort en secteur I, II et III, moyen en secteur IV, nul en secteur V.

Vers de la grappe : eudémis et cochylys – 1ère génération

Éléments de biologie : Cf bulletin n°2



Eudémis : papillon au repos sur une feuille de Vigne



Cochylys : papillon au repos sur une feuille de Vigne

Observations :

Les vols de 1^{ère} génération sont en baisse en secteurs tardifs.

La modélisation ACTIV prévoit le début du vol de la deuxième génération à partir du 3 juin en secteur I.

glomérule



larve d'eudémis



larve de cochylis

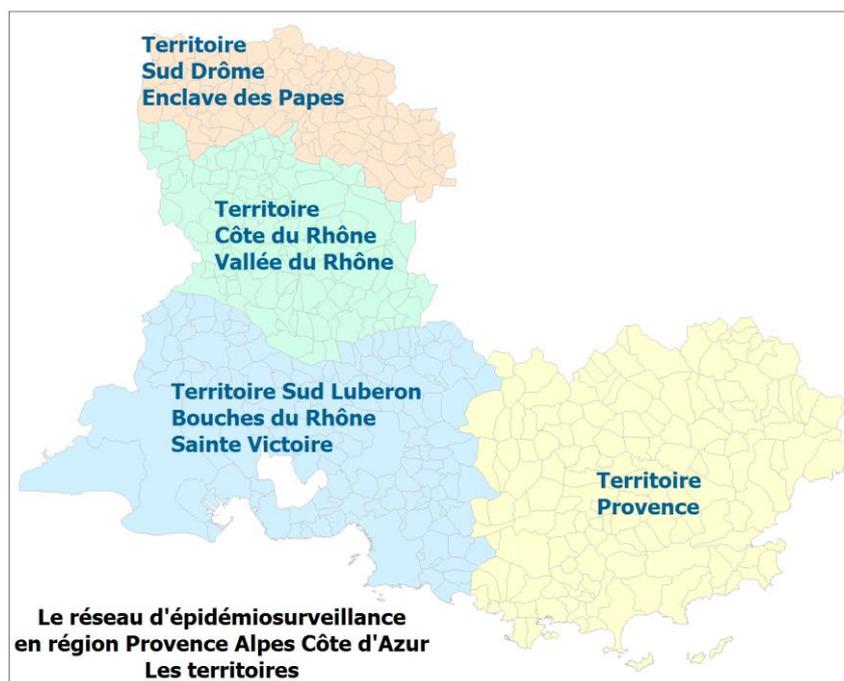


Photos issues du « Guide des Vignobles Rhône Méditerranée »

Estimation du risque : nul en secteur I, II et III, très localement fort en zones tardives.

NB : les bilans de fin de première génération (observations des glomérules) pourra se faire en secteur I, la semaine prochaine.

Les territoires



Les abeilles butinent, protégeons les !
Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :

Chambres d'Agriculture Drôme, Vaucluse, Bouches du Rhône et Var, la SCAN, le Domaine Expérimental La Tapy, Céréalis, la CAPL, Soufflet Vigne, CoopAzur JARDICA, Association des Vignerons de la Ste Victoire, ICV Provence.

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Bulletin rédigé par Elisabeth Ricaud (CIRAME), en collaboration avec les animateurs territoriaux : Julien Vigne, Agnès Vallier (CA26), Eric L'Helgoualch, Claire Fersing, (CA84), Marine Balue, Eléonore Guinot (CA83), Didier Richy, Vanessa Fabreguette (CA13).

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.